



20.3194 Interpellation

Comment améliorer le cadre réglementaire pour garantir la sécurité de l'approvisionnement en médicaments?

Déposé par: Schneeberger Daniela
Groupe libéral-radical
PLR.Les Libéraux-Radicaux



Date de dépôt: 04.05.2020
Déposé au: Conseil national
Etat des délibérations: Non encore traité au conseil

Texte déposé

Le problème du recul de la sécurité de l'approvisionnement en médicaments n'est pas apparu avec la pandémie de maladie à coronavirus. Il s'explique en partie par le fait que de nombreux médicaments ne sont plus produits en Suisse. Apparemment, presque tous les médicaments dont de larges pans de la population ont besoin, tels que les antihypertenseurs, les antidouleurs et les antibiotiques, viennent désormais d'Extrême-Orient. Il serait certes intéressant de déterminer pourquoi nous en sommes arrivés là, mais il est plus urgent de trouver le moyen de gérer cette situation. Manifestement, le marché suisse des médicaments n'est pas assez attrayant pour les entreprises qui fabriquent ces produits.

Je prie dès lors le Conseil fédéral de répondre aux questions suivantes :

1. Comment fait-il en sorte de rendre le cadre réglementaire suisse à nouveau attrayant pour la production de médicaments d'usage courant par les entreprises pharmaceutiques ?
2. Sur d'autres marchés, la règle est que davantage de fournisseurs améliore l'approvisionnement. Comment le Conseil fédéral entend-il encourager l'accès au marché de nouveaux médicaments développés sur la base de produits existants ? Dans ce domaine, davantage de concurrence améliorerait également l'approvisionnement.
3. Selon l'analyse d'impact de la réglementation, l'introduction du système de prix de référence pour les médicaments aura des effets négatifs sur la sécurité de l'approvisionnement en Suisse. Que propose le Conseil fédéral pour y remédier ?

Informations complémentaires

Conseil prioritaire

Conseil national



Liens

